



RENT
Tutors Digital Resource Space



Cofinancé par
l'Union européenne



Erasmus+

REFERENTIEL DE COMPETENCES TUTEURS AUPRES DE JEUNES ADULTES EN EXIL



Projet Erasmus + RENT
**RESSOURCES ESPACE NUMERIQUE
TUTEUR**



RENT
Tutors Digital Resource Space

Face à l'augmentation massive des mouvements migratoires sur les territoires européens, le besoin d'accompagnement sur des parcours inclusifs pour les personnes en exil est fort. Il nous a semblé urgent d'engager une réflexion afin de révéler, mutualiser, formaliser et conforter les démarches d'accompagnement issues de pratiques informelles, le plus souvent bénévoles, parfois complétées par le soutien de professionnels issus de différents secteurs (social, juridique, médical...).

Ainsi est né le projet RENT¹ qui a pour vocation de renforcer les compétences des tuteurs accompagnant les jeunes adultes en exil mais également de reconnaître l'exercice de cette fonction souvent invisible qui se développe au sein de contextes diversifiés, complexes sur les territoires européens.

De cette démarche et réflexion collective engagées par deux partenaires européens Erasmus Expertise (France) et l'Université de Suceava (Roumanie) ont émergés dans une première étape les besoins de formation ²des tuteurs identifiés à partir d'une enquête qui s'est déroulée en France et en Roumanie. Cette dernière a permis de comprendre la diversité des contextes de l'exercice de la fonction tutorale mais également ce qui est commun à tous. Les tuteurs/accompagnateurs ont révélé des compétences que l'on retrouve chez tous, c'est le **cœur de la fonction tutorale** qui est formalisée dans ce référentiel, complété de compétences plus spécifiques liées aux situations singulières de la mise en œuvre de la fonction tutorale.

A qui servira le référentiel ?

Cet outil a pour ambition de rendre l'exercice de la fonction tutorale auprès des jeunes adultes en exil plus lisible, de faciliter la reconnaissance des compétences des tuteurs pour envisager une certification ultérieure. Il devrait servir de référence :

- aux organisations qui recrutent des tuteurs bénévoles, salariés, vacataires pour envisager une meilleure gestion des ressources humaines dans le cadre de l'exercice du tutorat auprès des jeunes adultes en exil (court terme)
- aux responsables qui souhaitent renforcer les compétences de leurs tuteurs en donnant un cadre de référence pour valoriser leur expérience, mieux s'adapter au contexte (en donnant accès à des ressources en ligne) et aux publics accueillis (moyen terme)
- aux partenaires responsables des qualifications dans les différents pays pour mettre en place des grilles statutaires des tuteurs à partir des niveaux de compétences (long terme)

De quels tuteurs parle-t-on ?

Les tuteurs ont pour mission d'accueillir les personnes en exil, de diagnostiquer leurs besoins, d'identifier leurs attentes pour impulser, concevoir, animer et créer les conditions favorables pour la meilleure inclusion possible sociale, professionnelle, scolaire....

La plupart des tuteurs sont des bénévoles mettant leurs compétences au service de l'accompagnement des personnes en exil. Généralistes ou plus spécifiques l'accueil et l'accompagnement requièrent des compétences qui sont formalisées dans le présent référentiel pour être mieux identifiées et développées par les tuteurs.

Méthodologie

Ce référentiel a été élaboré en prenant appui sur les résultats d'une étude par questionnaires, complétés par des entretiens³ : 80 tuteurs ont répondu au questionnaire en France et en Roumanie et 14 entretiens ont été conduits dans chacun de ces deux pays. Cette étude a permis d'identifier la cartographie des besoins à partir desquels ont été révélées les compétences. Des réunions de l'équipe projet avec des responsables de

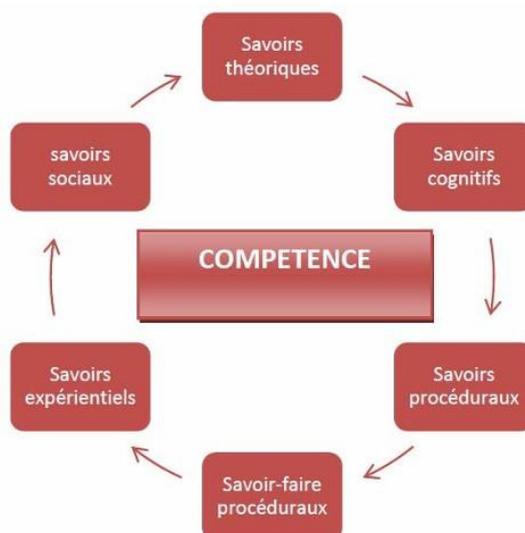
¹ Espace Ressources Numériques Tuteurs

² Cf cartographie des besoins en fin de document

³ Cf rapport analyse des besoins des tuteurs

structures accueillant les jeunes adultes en exil et des élus locaux ont permis de de mieux cerner les univers dans lesquels s'exerce aujourd'hui la fonction tutorale dans le contexte de l'exil.

Pour définir chaque compétence et son sous-domaine, nous avons pris appui sur les éléments constitutifs ci-dessous présentés



- Savoirs théoriques : compréhension, interprétation des problèmes, transfert cognitif...
- Savoirs cognitifs : traitement de l'information, transfert d'éléments de connaissances, raisonnement...
- Savoirs procéduraux : Savoir comment procéder
- Savoir-faire procéduraux : Savoir comment agir, comment procéder face à la situation problème
- Savoirs expérientiels : agir tiré de l'expérience au travail
- Savoirs sociaux : attitude face à la tâche

Avertissement :

La description des compétences ne suffit pas cependant à rendre compte intégralement de tout ce que développe le tuteur pour accueillir et accompagner les jeunes adultes en exil. Le tutorat engage également les qualités personnelles de chaque tuteur, la motivation et l'engagement personnels, la sédimentation des différentes expériences personnelles et professionnelles ainsi que les postures, les positionnements adoptés dans l'action.

Comment lire le référentiel

En référence au schéma présenté ci-dessus la compétence désigne avant tout un savoir agir en situation articulée à une combinaison de connaissances, attitudes adaptées, savoir-faire singuliers à chaque personne. Les compétences d'une personne peuvent être décrites selon différents niveaux, le niveau le plus élevé enveloppe une série d'actions intervenant dans la durée (ex : construire un parcours singulier d'inclusion avec le jeune adulte en exil sur plusieurs mois)

Les compétences transversales décrivent le cœur de la fonction tutorale : ce sont des macro-compétences ; leur maîtrise est incontournable pour être tuteur auprès de jeunes adultes en exil

Les compétences spécifiques se rattachent, comme leur nom l'indique, à des domaines spécifiques d'action : ce sont des micro-compétences. Elles doivent être maîtrisées dans certaines situations d'accompagnement.

Le cœur de la fonction tutorale

La polyvalence des tuteurs et des contextes dans lesquels ils exercent leur fonction peut parfois leur donner le sentiment d'avoir à exercer plusieurs métiers (enseignant-assistant social-psychologue...etc.). En conséquence, il est important de définir le périmètre de leurs interventions auprès des jeunes adultes en exil.

Ce périmètre se définit à travers deux compétences (macro-compétences) transversales :

- L'accueil
- L'accompagnement

Au-delà de cet intitulé générique les tuteurs exercent leurs compétences de différentes manières en fonction des publics auxquels ils s'adressent, de leur culture, de leur personnalité, des territoires...

Chaque compétence donne lieu à une formulation générique et se compose de plusieurs sous-domaines clés.

Evaluation des compétences et formation

Pour chaque compétence énoncée, le tuteur peut se poser la question de son niveau de compétence (auto-évaluation) :

- Pratique : j'ai des connaissances pratiques, je maîtrise insuffisamment les connaissances théoriques et outils
- Maîtrise : je pratique le tutorat avec une approche empirique, je dois m'appuyer sur quelqu'un de plus expérimenté
- Excellence : je peux transférer mes compétences et initier de nouveaux tuteurs inexpérimentés

Ainsi, compétence par compétence, sous-domaine par sous-domaine, le tuteur pourra situer ses besoins de formation, d'information complémentaire et s'orienter vers l'espace numérique de ressources à sa disposition sur la plateforme d'apprentissage online.

Les quatre compétences clés des tuteurs



Deux compétences transversales dites macro-compétences

Accueillir

Formulation générique :

Etre capable de mettre en place les actions et le dispositif permettant d'évaluer précisément la situation du jeune adulte en exil dans la perspective de l'accompagner sur un parcours inclusif singulier répondant à ses attentes et besoins

Sous domaine	Pratique	Maitrise	Excellence
1/ Observation-Evaluation du jeune	Etablir le profil dans les grandes lignes, en termes de ressources, aptitudes et attitudes	Etablir le profil et identifier les axes de progrès en tenant compte de la situation particulière du jeune	Sur la base d'un diagnostic, mettre en évidence le potentiel du jeune et d'éventuels obstacles/difficultés quant au parcours à venir
2/ Préparer l'entretien d'accueil	Préparer les conditions organisationnelles et matérielles de l'entretien	Concevoir un guide d'entretien et préparer les conditions organisationnelles et matérielles de l'entretien, définir les objectifs de l'entretien pour identifier le sens qui lui sera donné	Concevoir un guide, préparer les conditions organisationnelles et matérielles de l'entretien, concevoir sa méthodologie pour permettre l'élaboration d'étapes structurées, planifiées et outillées permettant de recueillir un maximum d'informations
3/ Conduire l'entretien d'accueil	Identifier et prendre en compte les besoins et attentes exprimés par le jeune	Organiser les conditions d'une approche bienveillante pour rendre efficace le déroulement de l'entretien Identifier les besoins et attentes du jeune et vérifier leur cohérence avec les objectifs à atteindre en tenant du contexte dans lequel se trouve le jeune	Développer une méthode communicationnelle en s'appuyant sur les référents et concepts théoriques adaptés Développer les outils permettant de vérifier l'adéquation des attentes avec les objectifs à atteindre et le choix à moyen terme des jeunes
4/ Analyser l'entretien en vue de construire un parcours inclusif	Extraire les données de l'entretien de façon objective pour identifier les besoins et attentes du jeune	Analyser le contenu de l'entretien et définir la nature des besoins/attentes ainsi que les enjeux liés à la situation en vue de confirmer les repères d'un parcours d'accompagnement	A travers les données de l'entretien identifier les ressources et les possibilités du jeune, évaluer ses compétences pour détecter les potentialités non exploitées ; faire preuve de capacité d'analyse et de synthèse pour permettre au jeune de définir son parcours

Formulation générique :

Etre capable de mettre en place un ensemble d’actions et de dispositifs pour accompagner et soutenir les jeunes adultes et faciliter leur inclusion dans le pays d’accueil en leur offrant un environnement structuré et sécurisant, un accès à des ressources essentielles pour construire leur parcours

Sous domaine	Pratique	Maitrise	Excellence
1/ Maitriser les principaux concepts, démarches et outils liés à l’accompagnement	Appuyer sa démarche d’accompagnement sur les principaux repères théoriques et les outils associés	Connaitre les concepts théoriques liés à l’accompagnement d’un jeune en exil et articuler sa démarche à l’utilisation d’outils pratiques	Mettre en œuvre un accompagnement de façon singulière pour chaque jeune en prenant appui sur ses connaissances, et la mise en œuvre d’une méthode et d’outils adaptés tout au long du parcours
2/ Construire un parcours d’accompagnement structuré et le suivre	Se tenir régulièrement à disposition du jeune en faisant preuve d’écoute active et d’empathie	Aider le jeune à devenir autonome et à se responsabiliser face aux objectifs qu’il s’est fixés	Formaliser des scénarios d’accompagnement en fonction du profil du jeune, l’aider à réfléchir et l’accompagner dans les étapes de son inclusion sociale/professionnelle
3/Réaliser une cartographie des compétences du jeune pour identifier celles acquises et celles à développer dans le domaine de l’inclusion sociale/professionnelle	Transmettre au jeune des méthodes et des outils et être en capacité d’identifier ses compétences	Transmettre au jeune des méthodes et des outils, définir avec lui des actions concrètes à mener en choisissant parmi un ensemble de dispositifs mobilisables pour atteindre les objectifs fixés dans le parcours d’accompagnement en tenant compte des compétences du jeune	Concevoir et mettre en place des outils et des méthodes singulières adaptées à la situation de chaque jeune ; organiser un suivi en mettant en place un plan de développement des compétences dans les domaines social et pédagogique
4/ Concevoir et rédiger un rapport de synthèse de l’accompagnement	Utiliser les règles et techniques rédactionnelles du rapport et évaluer le parcours de l’étudiant	Utiliser les règles et techniques rédactionnelles du rapport ; intégrer l’analyse du parcours de l’étudiant dans son rapport ; évaluer le parcours de l’étudiant en respectant le principe de neutralité pour formaliser la conclusion	Utiliser les règles et techniques rédactionnelles du rapport ; intégrer l’analyse du parcours du jeune dans son rapport ; évaluer le parcours du jeune en respectant le principe de neutralité pour formaliser la conclusion Introduire dans le rapport une démarche réflexive sur l’exercice de la fonction tutorale

Deux compétences spécifiques dites micro-compétences

Aider à l'inclusion linguistique, sociale et culturelle

Formulation générique :

Etre capable de mettre en place des actions et des étapes personnalisées en lien avec les besoins et attentes spécifiques du jeune avec une approche bienveillante progressive

Sous domaine	Pratique	Maitrise	Excellence
1/ Accompagnement linguistique	Orienter le jeune vers des cours de langue conçus pour les personnes en exil	Mettre en place des situations et activités de communication permettant au jeune de pratiquer la langue dans sa vie quotidienne (sorties, transports en commun...) Organiser des conversations informelles en mettant en place des ateliers thématiques	Proposer un atelier d'échanges linguistiques (un jeune adulte échange avec un natif) ; utiliser les outils numériques : applications et plateformes de conversation pour permettre au jeune de pratiquer et progresser
2/ Sensibilisation culturelle	Orienter le jeune vers des activités lui permettant de découvrir les coutumes, valeurs et traditions locales	Organiser des événements multiculturels où le jeune peut partager sa culture et découvrir celle du pays d'accueil	Expliquer dans un cadre bienveillant et adapté les normes et convention sociales (règles de vie en société) et accompagner l'interaction entre les jeunes et les locaux
3/Inclusion par l'éducation et l'emploi	Proposer des rencontres avec les professionnels de l'orientation pour donner au jeune des repères sur les opportunités d'emplois, les normes locales....	Rechercher avec et pour le jeune des terrains de stage ou ateliers pratiques lui permettant de se familiariser avec le milieu professionnel du pays d'accueil et de créer des réseaux	Mettre en place des groupes de soutiens permettant d'évaluer et de reconnaître les compétences et qualifications antérieures du jeune en vue de lui ouvrir des portes vers l'emploi
4/ Soutien psychologique et social	Identifier les besoins du jeune et l'orienter vers les services et professionnels adaptés	Mettre en place des groupes de parole permettant d'échanger sur les défis communs et de trouver un soutien émotionnel	Travailler en collaboration avec les travailleurs sociaux, associations... spécialisés en santé mentale pour un mieux être durable du jeune
5/ Activités sportives et sociales	Orienter le jeune vers des clubs, activités sportives et sociales de proximité	Organiser des ateliers sportifs et ou artistiques à vocation d'échanges et d'inclusion sociale en vue de renforcer la confiance en soi du jeune et se créer un sentiment d'appartenance à un groupe	Organiser des sorties avec des partenaires pour les jeunes (musées, bibliothèques, espaces urbains...) pour leur permettre de se familiariser avec leur nouvel environnement social

Soutenir un parcours administratif et juridique

Formulation générique :

Etre capable proposer des ressources, offrir un soutien et une aide dans le parcours administratif et juridique du jeune

Sous domaine	Pratique	Maitrise	Excellence
1/ Accès aux ressources et aide à la préparation de documents	Proposer au jeune des ressources et informations sur le cadre légal du pays où il est accueilli	Aider le jeune à préparer des documents en vue de présenter un dossier de demande d'asile en prenant appui sur des ressources juridiques (textes...)	Travailler en collaboration avec les services officiels du pays en prenant appui sur des le cadre réglementaire et la connaissance des services adaptés
2/ Orienter vers les services compétents	Connaitre et orienter vers les services adaptés en fonction de la situation particulière de chaque jeune	Construire les étapes d'un parcours administratif et juridique avec le jeune et l'accompagner dans les différentes démarches jusqu'à la présentation de son dossier au service compétent	Analyser la situation administrative et juridique du jeune et construire le parcours administratif et juridique adapté à sa situation en collaboration avec les services compétents
3/ Vérifier les droits	Connaitre le cadre juridique national et être en capacité de vérifier les droits au titre du droit d'asile, protection...etc... pour déterminer l'aide juridique la plus adaptée	Connaitre le cadre juridique national, vérifier les droits du jeune, déterminer l'aide juridique adaptée et travailler en collaboration avec les professionnels et les services juridiques nationaux	A partir d'une excellente connaissance du système juridique national, proposer un soutien pour construire un parcours administratif et juridique correspondant aux droits du jeune à partir de l'analyse de sa situation singulière

Utilisation du référentiel :

Le référentiel sera intégré à l'espace numérique conçu par l'équipe projet RENT et accessible à chaque tuteur souhaitant autoévaluer ses compétences. Au-delà de cette utilisation pratique, la mise en ligne du référentiel permettra un impact large par une diffusion active. Il s'agit de transmettre le référentiel selon des approches différenciées en fonction des préoccupations pratiques des différents interlocuteurs : tuteurs, associations/ONGs, réseaux, institutions. Le lien sera fait entre le référentiel et les différentes ressources mises en ligne à disposition des tuteurs.

Vers un cadre de référence de la fonction tutorale :

Nous faisons le constat que la fonction tutorale se développe en lien avec l'augmentation des migrations dans le monde. Ce référentiel se veut une ébauche en vue de produire un cadre de référence de l'exercice de la fonction tutorale pour accentuer la reconnaissance des compétences des tuteurs avec une certification européenne en perspective. Ce référentiel s'adresse ainsi à toute les organisations concernées et ou impliquées dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes en exil dans une optique constructive mais non juridique à cette heure.

Conclusion :

La production de ce référentiel et les enquêtes menées en amont, de manière complémentaire, nous ont apporté des éléments de confirmation et les avancées suivantes :

1

La progression en quelques années de l'accueil et l'accompagnement des jeunes en exil se confirme. Les tuteurs que nous avons invités à participer à l'étude ont répondu unanimement à l'appel et ont montré une forte motivation à s'investir dans leur mission et souhaitent une plus importante reconnaissance de leurs compétences

2

Pour dépasser l'apparente confusion qui peut être faite avec les travailleurs sociaux, juristes, divers professionnels, il est important de cerner le périmètre d'intervention des tuteurs qui se centre essentiellement sur l'accueil et l'accompagnement des jeunes en exil. Cela permet de mettre en lumière la fonction spécifique aux tuteurs, il y a là une voie à ouvrir pour développer la qualité de l'accueil et l'accompagnement des personnes en exil et envisager des perspectives certifiantes.

3

La démarche engagée dans le cadre du projet RENT permet de confirmer la nécessité d'une formation et de ressources disponibles pour soutenir et renforcer le niveau de compétences des tuteurs dont une grande majorité se compose de bénévoles

4

Au stade actuel, la démarche engagée par le projet RENT a permis d'identifier quatre principales compétences. Elles constituent le socle sur lequel s'établit l'exercice de la fonction tutorale auprès des jeunes en exil. Quelques questions se posent à l'heure actuelle : comment évoluera la fonction tutorale auprès des jeunes en exil en lien avec l'évolution des politiques publiques migratoires en Europe dans les prochaines années ? Faudra-t-il à l'avenir insister davantage sur les deux macro-compétences en vue de les compléter en lien avec la complexité de l'accueil et l'accompagnement des jeunes en exil dans les pays européens ? L'ingénierie et la conduite de projet, qui apparaissent aujourd'hui en filigrane de l'accompagnement, devront-elles être renforcées pour un meilleur encadrement des jeunes en exil ? Voici quelques interrogations qui ont été soulevées à l'occasion de ce travail. Nous souhaitons, à partir de là, débattre de ces questions clés lors de la rencontre finale du projet Erasmus+ RENT en octobre 2025 pour poursuivre les avancées dans la construction d'un cadre de référence de la fonction tutorale.

